

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 1 (1906)
Heft: 40

Artikel: Etat civil : Porrentruy
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-256296>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Il faut bâiller.

Un médecin français prétend qu'il est non seulement utile pour la santé de bâiller naturellement, mais encore qu'il faut, lorsqu'on souffre de la gorge, s'obliger à bâiller par des moyens artificiels.

Certaines cantatrices affirment même que cet «exercice» est indispensable pour donner à la voix toute sa clarté, et Mme Georgette Leblanc n'entre jamais en scène sans s'exercer auparavant à bâiller de toutes ses forces.

Le grave, au théâtre, ce n'est pas que l'actrice bâille, mais que le spectateur se décroche la mâchoire à cet exercice.

Kiosques téléphoniques.

Bien que le téléphone soit entré décidément dans nos mœurs, il est loin d'occuper dans notre existence quotidienne la place qui lui revient. A ce point de vue, plusieurs contrées d'Europe sont en avance sur nous.

A Budapest, par exemple, les grands journaux ont fait installer dans les rues des téléphones spéciaux, qui sont leur propriété. Chaque reporter, chaque rédacteur, est porteur d'une clé qui lui permet de se servir de l'appareil et de transmettre à son journal l'information qu'il vient de recueillir sans avoir à recourir à la station publique ou à emprunter pour un moment l'appareil d'un café ou d'un particulier.

Mais la Suède serait, d'après les statistiques, le pays du monde où le service téléphonique est le mieux organisé. On y trouve partout des téléphones publics, dans les théâtres, dans les stations de tramways et de fiacres. Il suffit de déposer une pièce de monnaie dans une sorte de tronc dont est muni l'appareil pour en avoir la libre disposition pendant cinq minutes.

Depuis quelques mois, on a même construit, dans les principales rues et promenades de la capitale suédoise, des kiosques-lampadaires qui constituent autant de postes téléphoniques. Moyennant le dépôt d'une pièce de monnaie dans une fente spéciale, le kiosque s'ouvre automatiquement, et le client n'a plus qu'à s'installer devant l'appareil.

La mode, c'est la mode.

Chacun prend son plaisir où il le trouve, et chacun entend la coquetterie à sa façon. Allez donc dire à ces braves trafiquants de la Nigérie britannique qu'ils sont parfaitement ridicules avec leurs bracelets en ivoire massif ! Il souriront de pitié, et penseront : — C'est de la jalousie !

Le fait est que, si ces ornements manquent d'élégance (tout au moins à nos yeux d'Européens), ils constituent en Nigérie une marque extérieure de la richesse. Les tronçons de défenses que ces honnêtes commerçants portent à la cheville valent chacun un millier de francs, ce qui représente une fortune dans une région aussi pauvre.

Pour diminuer autant que possible le frottement des arrêtes vives sur la peau, l'intérieur de ces bracelets est bordé de caoutchouc ; sans cette précaution, le port d'ornements aussi lourds causerait des blessures qui ne tarderaient pas à se transformer en ulcères.

Le volume de ces morceaux d'ivoire gêne la marche : si le gentleman ou la lady qui s'en est orné les chevilles ne prend pas l'habitude de marcher les pieds écartés, il lui arrive souvent de goûter — à pleines lèvres — à la poussière du chemin.

Mais cette mode n'est pas que gênante :

elle est en outre cruelle. Pour réussir à enfilier son pied ou sa main par le trou de ces bracelets massifs, le Nigérien doit se faire ficeler ces membres avec des fibres très fines, de façon à en diminuer le volume. Convenablement enduit d'huile de palme, le pied (ou la main) est introduit de force dans l'ouverture, et le bracelet est pour ainsi dire vissé sur le membre, ce qui n'est pas sans causer de vives souffrances.

Etat civil

PORRENTRUUY

Mois de septembre 1906

Naissances.

Du 1^{er}. Glanzmann, fille mort-née de Joseph, boucher, de Escholtzmat, et de Albertine née Amez. — Du 3. Blumenstein Marguerite Albertine, fille de Frédéric, employé des douanes, de Niederbipp et de Albertine Marguerite née Jenny. — Du 5. Ballinari Irène Marie, fille de Frédéric, maçon de Bellinzona, et Henriette Zénobie Berrut née Maréchaud. — Du 7. Bourquenez Pierre Alexandre, fils de Louis, chargeur postal, de Boncourt, et de Emélie née Béchir. — Du 10. Storz Adolphe, fils de Karl Adolphe, gérant de Hornberg (Grand duché de Bade) et de Pauline née Buttiker. — Du 13. Challet Eugène, fils de François, garde-forestier de Pleujouse, et de Ida née Metthéz. — Du 16. Frossard Gustave Alfred, fils de Alfred Charles, chargeur postal, de Vendlincourt, et de Elise née Horlacher. — Du 18. Dominé Juliette Augustine Mathilde, fille de Auguste, employé, de Courchapoix, et de Marie Mathilde née Vendlinger. — Du 18. Prétat René Marc Joseph, fils de Charles Marc Alfred, conducteur de train, du Noirmont, et de Thérèse Marie née Enderlin. — Du 19. Roth Jean Robert, fils de Joseph, cultivateur, de Florimont (Territoire de Belfort) et de Catherine née Klopfenstein. — Du 19. Wuillème Marie Louise, fille de Jules, horloger-remonteur, des Hauts-Geneveys, et de Elise Marguerite née Gaille. — Du 23. Santini, fille mort-née de Léon, ébéniste, de Florence, Italie, et de Isabelle née Nannicini. — Du 28. Vallat Louis Justin, fils de Jules, employé aux C. F. F., de Bure, et de Adeline Julia née Dubois. — Du 27. Marxer Simone Hélène, fille de Blanche Ida, fille de magasin, de Lœwenbourg. — Du 30. Bouvier Georgette Annette, fille de Charles, employé, de St-Ursanne, et de Julia née Donzé.

Mariages

Du 4. Wilhem Paul Léon Eugène, horloger, de Courtedoux, et Zimmerlin Fanny Amélie, horlogère, de Dasle, Doubs, France. — Du 8. Metthée Jean Pierre Jules, fabricant d'horlogerie, de Bonfol, et Plomb Marie Joséphine née Lozer, aubergiste, de Boncourt. — Du 14. Torchio Constantino Carlo, Giovanni, cordonnier, de Bornate, Novare, Italie, et Salamoni Gemma Maria, de Fiorenzola d'Arda, Piacenza, Italie. — Du 22. Bloch François Victor, industriel, de Balsthal, et Dubail Jeanne Augusta, de Porrentruy. — Du 22. Cuny Jean-Baptiste Emile, employé de commerce, de Gérardmer, Vosges France, et Willmann Marie Joséphine, repasseuse, de Delle. — Du 28. Froidevaux Joseph Pierre Albert, guillocheur, de Muriaux, et Bauley Laure Marie Louise, coiffeuse, de Loulans-les-Forges, Haute-Saône. — Du 28. Pologne Alfred, employé, de Porrentruy, et Besançon Hélène Berthe Angèle, horlogère, de Beaucourt. — Du 28. Surdez Lucien Emile Jean-Baptiste, négociant en chaussures, de

Peuchapatte, et Munch Thérèse Louise Rosalie, de Miécourt.

Décès

Du 1. Judis Hélène née Nordmann, rentière, de Bâle, née en 1833. — Du 3. Haas Marguerite, fille de Jean, de Walliswyl, née en 1904. — Du 7. Mauvais Marie Amanda née Breuleux, doreuse, de Muriaux, née en 1858. — Du 9. Voisard Léa, fille de Aristide, de Fontenais, née en 1888. — Du 10. Sassy Catherine née Neuhauser, de Salorolo-Rainerio, Italie, née en 1875. — Du 11. Brielmann Marie Françoise Cécile née Turberg, de Porrentruy, née en 1865. — Du 13. Eschmann Adolphe, journalier, de Vellerat, né en 1847. — Du 17. Challet Eugène, fils de François, de Pleujouse, né en 1906. — Du 18. Pétignat Catherine née Boéchat, journalière, de Alle, née en 1828. — Du 21. Elsesser Charles Antoine, chef d'atelier de gravure, de Porrentruy né en 1846. — Du 24. Merguin Joseph Edouard, menuisier, de Alle, né en 1862. — Du 28. Mouche Joseph Victor, journalier, de Miécourt, né en 1842.

Passe-temps

Solutions pour le N° du 7 octobre 1906.

Charades : Bois-son. — E-table.

Enigmes : Trou. — Secret.

Récréations mathématiques

Moyen de deviner un nombre pensé.

Priez quelqu'un de penser un nombre puis faites-lui :

1° Retirer un de ce nombre ;

2° Doubler le reste ;

3° Retirer 1 du total ;

4° Ajouter à ce reste le chiffre pensé.

Ceci fait, demandez qu'on vous dise la somme ainsi obtenue, très vite ajoutez-y le nombre 3, puis divisez par 3 et le résultat de ces différentes opérations sera le nombre pensé. Exemple : Supposez que le nombre pensé soit 8. On en retire 1. Reste 7 que l'on double : cela fait 14. On retire encore 1 ; reste 13. On y ajoute le nombre pensé soit 8, ce qui produit 21.

On vous donne ce total, Vous y ajoutez 3, ce qui fait 24. Vous divisez par 3 et vous trouvez 8 qui est le chiffre pensé.

Farces plaisantes

La farce « de l'assiette ».

Ayant pris une assiette ou une soucoupe dans laquelle vous jetez autant de pièces de cinq centimes qu'il y a de personnes dans la société, vous annoncez solennellement que vous allez donner une de ces pièces à chacune et que cependant il va en rester une dans l'assiette. Alors vous commencez votre distribution puis arrivé à la dernière personne, vous lui remettez l'assiette contenant le dernier sou... Et le tour est joué.

Editeur-imprimeur : G. MORITZ, gérant.